

La Penne dit **NON** à la privatisation de la Poste





TRAVAUX

Durant l'été, des travaux d'amélioration de notre réseau de distribution d'eau ont été réalisés sur le boulevard Voltaire, au niveau du centre-ville. A proximité, sur la place Jean-Pellegrin, ont été plus récemment aménagés des conteneurs enterrés, destinés au tri sélectif et aux ordures ménagères, contribuant ainsi à une réduction de la pollution visuelle, mais également des mauvaises odeurs.

La toiture du Foyer Loisirs Charles-Grisoni a été quant à elle entièrement refaite durant le mois de juillet.

Une partie de nos équipements sportifs a également fait l'objet, depuis cet été, de nombreux travaux ; il en est ainsi du changement des tapis du Dojo de La Penne, de travaux de peinture intérieure du gymnase, de la charpente extérieure de la Colombe, de la réfection du système d'arrosage du terrain pelousé, ou encore, au mois d'octobre, de la rénovation des cours de tennis.



PLAN DE PRÉVENTION

DES RISQUES TECHNOLOGIQUES

Par arrêté préfectoral en date du 22 mai 2009, prescrivant l'élaboration du Plan de Prévention des Risques Technologiques de l'usine Arkéma de Saint-Menet, ont été définies les modalités de concertation relatives à sa réalisation.

Les documents sont tenus à la disposition du public, en Mairie.

COLIS DE NOËL

La Municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale offrent aux personnes âgées de plus de 65 ans, et résidant dans la Commune, un colis de Noël. Inscriptions en Mairie jusqu'au 27 Novembre, tous les jours de 9h à 12h, le mercredi de 9h à 12h et de 15h à 18h.

MARCHÉ DE NOËL

Le Marché de Noël se tiendra les 12 et 13 décembre sur la Place Jean-Pellegrin. Au programme, marché artisanal, produits du terroir et animations. Un concours de crèches se tiendra également à la galerie du Pennelus, sur la Place de l'Eglise. Les personnes intéressées pour participer à ce concours sont invitées à s'inscrire en Mairie, jusqu'au 30 novembre.



tégorie des villes comptant entre 5000 et 7500 habitants, le Prix Spécial Départemental pour les deux jardins publics des Restanques et des Berges de l'Huveaune.

JARDINS FAMILIAUX

Dans le cadre de l'aménagement futur des jardins familiaux, sur le terrain situé à l'extrémité du Boulevard du Béal, et dont les travaux débiteront au cours du premier semestre 2010, les personnes intéressées par l'attribution d'une parcelle sont invitées à venir le signaler en Mairie, avant le 30 novembre.

Rappelons que ces jardins familiaux sont réservés à des familles ne disposant pas de jardin.

OFFICE NOTARIAL

Depuis le 22 juillet dernier, la Commune accueille un office notarial, au 132 Boulevard Voltaire, dans les locaux de l'ancien commerce de chaussures, dont les services techniques ont procédé à l'entière rénovation. C'est Mademoiselle Agnès Banoun, spécialisée dans le droit de la famille, et qui enseigne également à la Faculté de Droit d'Aix-en-Provence, qui tient cet office, et à laquelle nous souhaitons la bienvenue.



VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Dans le cadre du Concours des Villes et Villages Fleuris 2009, le Comité Départemental du Tourisme des Bouches-du-Rhône a décerné à la commune, dans la ca-

LIGNE À GRANDE VITESSE

Le 15 Juillet dernier, une délégation composée de Gilles Aicardi, Maire de Cuges-les-Pins, Roland Giberti, Maire de Gémenos, Magali Giovannangeli, Première Adjointe



© Service photo de l'Elysée

au Maire d'Aubagne Daniel Fontaine, Pierre Mingaud et le député Bernard Deflesselles, était reçue par le directeur de cabinet de Nicolas Sarkozy, afin de signifier leur opposition au tracé de la future Ligne à Grande Vitesse PACA, tracé dit "des Métropoles", faisant passer cette ligne par Marseille et Toulon, et traversant entre ces deux villes, s'il était adopté, la Vallée de l'Huveaune et le Pays d'Aubagne.

VIE ÉCONOMIQUE

Créée au mois de Juillet dernier, l'association Alpha (Association Aubagne La Penne sur Huveaune Activités) s'est donné pour objectif de fédérer les entreprises situées sur les zones de Saint-Mitre, La Tourtelle, Camp-Major, Braye de Cau et Actiparc. Une zone qui s'étend à l'extrémité ouest du territoire communautaire, sise sur Aubagne et la Penne, et qui regroupe plus de 400 entreprises et de 4000 salariés. Des premières commissions de travail ont déjà été créées par la nouvelle association – aménagement, voirie, transport, sécurité, événementiel...), et la soirée de lancement d'Alpha aura lieu le 28 janvier 2010.

Association Alpha : 385 Avenue de la Roche Fourcade, Z.I. de Saint-Mitre, 13400 Aubagne. Contact : 06 03 27 81 21 – E-mail : polealpha@gmail.com

CONCOURS DES ILLUMINATIONS DE NOËL

Les visites par le jury se feront du 17 au 23 décembre prochain, entre 18h et 20h. Les personnes désirant participer à ce concours sont priées de se rendre en Mairie, jusqu'au 17 décembre, afin de remplir une fiche d'inscription.



ELECTIONS RÉGIONALES 2010

Inscriptions sur les listes électorales, en Mairie, jusqu'au 31 décembre 2009, muni d'une pièce d'identité en cours de validité, et d'un justificatif de domicile.



Il y a un peu plus d'un an, face à la décision prise par la direction de la Poste, de réduire les horaires et les jours d'ouverture du bureau de la Penne, vous aviez été plus de 600, lors de la campagne de pétition, à vous exprimer contre cette décision.

Entre le 28 septembre et le 3 octobre dernier, j'ai pu une nouvelle fois compter sur votre soutien massif, durant la campagne de votation citoyenne organisée à l'initiative du Comité National contre la Privatisation de la Poste. Vous avez été plus de 1600 à voter contre la volonté du Gouvernement, d'engager à terme, par un premier changement de statut, la privatisation d'un service public essentiel pour chacun d'entre nous.

Vous faites partie des deux millions de Françaises et de Français qui s'opposent aux suppressions de postes, à la limitation volontaire, de la part de la direction de la Poste, des investissements nécessaires à l'amélioration de la qualité du service, et qui dans ce sens, exigent du Président de la République, l'organisation d'un référendum sur l'avenir de la Poste, comme il en a la prérogative.

Cette force que tous ensemble, nous représentons aujourd'hui, doit être écoutée par les pouvoirs publics.

C'est une lutte juste et légitime, et au travers de la cinquantaine d'organisations (associations, syndicats, partis politiques) regroupées au sein du Comité National, les deux millions de voix récoltées durant cette campagne de votation, sont autant de bras levés, pour rappeler à l'Etat qu'il ne saurait gouverner, en bafouant sans vergogne la parole citoyenne, votre parole. C'est en tout cas ce qu'ensemble, avec votre soutien, nous nous emploierons à lui faire comprendre.

Votre Maire,
Pierre Mingaud.

MODIFICATION DU PLAN D'OCCUPATION



Depuis plusieurs mois, les services municipaux se sont engagés dans une procédure de modification de notre Plan d'Occupation des Sols ; une procédure dont l'aboutissement se déroule actuellement, avec la désignation d'un commissaire enquêteur, l'ouverture d'une enquête publique, conduisant à une délibération du conseil municipal.

Le Plan d'Occupation des Sols est un document d'urbanisme, élaboré par la Commune, qui fixe les règles générales et les servitudes d'utilisation des sols. Son rôle est d'organiser les zones urbaines, ou à urbaniser, en prenant notamment en compte les besoins en matière d'habitat, d'emplois, de services et de transport. Il vise également à protéger les zones naturelles et à délimiter des terres agricoles. Dans les zones dites urbaines, le Plan d'Occupation des Sols définit notamment les possibilités maximales d'occupation (coefficient d'occupation des sols), ainsi que la hauteur maximum des constructions. Outil de planification du développement communal, le P.O.S. permet aux communes de préserver la localisation d'un équipement public en inscrivant un emplacement réservé. Il permet également de classer comme *Espace Boisé Classé*, les bois, les forêts ou encore les parcs.

La procédure de modification du Plan d'Occupation des Sols vise aujourd'hui à modifier les règles d'urbanisme applicables dans trois secteurs de notre commune : la Queirade, le Bocage, et le quartier dit des "Arcades", situé entre le Pennelus et l'Aqueduc. Cette modification est une réponse face au besoin actuel en logements et notamment en logements sociaux.

Le Bocage

Le premier site concerné est celui du Bocage, dans la mesure où la Commune finalise actuellement, avec le propriétaire de la maison de retraite, l'acquisition du patrimoine ancien du domaine du Bocage. Cette ancienne bastide, datant du milieu du XIX^e siècle, n'est aujourd'hui que partiellement occupée : commerces, dépendances techniques, ainsi qu'un logement de fonction. Elle pré-

PATATION DES SOLS

sente néanmoins un potentiel intéressant, confirmé par une première étude de faisabilité qui a conclu à la réalisation d'un programme de 12 logements locatifs sociaux dans le bâti existant et en construction neuve, sous forme de petits pavillons. Il est important de préciser que le projet vise également à conforter l'activité commerciale de proximité. La réalisation de ce programme exige toutefois de modifier les règles d'urbanisme de la zone et d'adapter notamment le coefficient d'occupation des sols.

La Queirade

L'objectif poursuivi dans le quartier de la Queirade est différent. Il ne vise pas directement la production de logements locatifs, mais plus précisément à affirmer la vocation résidentielle de ce secteur. Cela signifie que les terrains encore disponibles ne pourront être affectés qu'à un usage d'habitation. Cette mesure, qui interdit le développement d'activités industrielles ou commerciales, permet de fait de préserver ce quartier d'une éventuelle expansion de la clinique voisine. Un développement déjà observé sur la commune d'Aubagne, qui génère des problèmes de circulation et de stationnement. De plus, le récent déménagement de la Queirade, de la société NAP Tourisme, pouvant laisser peser un risque important sur le devenir de cette zone, il importait, pour le respect de

la qualité de vie des riverains, de fixer de nouvelles règles d'urbanisme, n'autorisant que du logement.

Le site des "Arcades"

Le dernier site concerné par cette modification du P.O.S. concerne le quartier des Arcades, à savoir, un espace de près d'un hectare et demi, situé entre l'Impasse Valentin et l'Impasse des Fleurs. Ce site constitue le dernier espace urbanisable du centre ville. L'intérêt qu'il revêt a conduit la municipalité à s'engager avec la Communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile et l'Etablissement Public Foncier PACA (E.P.F.), dans la signature d'une convention de veille foncière. Grâce à ce partenariat, l'E.P.F. PACA a déjà commencé à acquérir des terrains, ce qui permet à la commune de conserver une totale maîtrise sur les projets qui seront mis en œuvre dans les années à venir. L'objectif est là aussi de répondre au besoin actuel en logements, en favorisant la production de logements sociaux et en permettant aux familles pennoises d'accéder à la propriété, comme ce fut le cas aux Grands Pins par exemple. Des études sont en cours de réalisation, elles permettront de définir la capacité de logements qu'offre le site, dans le cadre d'une urbanisation maîtrisée et dans le respect de l'environnement général du quartier.

LA CONCERTATION PUBLIQUE

Une fois le dossier technique achevé, le Maire saisit le tribunal administratif afin de solliciter la désignation d'un commissaire enquêteur, personne indépendante chargée de conduire les enquêtes publiques. 15 jours avant le début de l'enquête, la loi impose la publication d'un avis d'enquête dans deux journaux locaux. Dans le cas présent, il a été décidé de compléter ce dispositif par une communication plus large avec notamment une exposition et une réunion publique d'information qui s'est tenue en Mairie. L'enquête publique se déroule pendant une période d'un mois, jusqu'au 25 novembre inclus, et la dernière permanence du commissaire enquêteur aura lieu le même jour, de 14h à 17h. Le dossier ainsi que le registre d'enquête publique sont à la disposition du public aux horaires d'ouverture de la mairie. A la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur dispose d'un délai d'un mois pour rendre son rapport. La procédure s'achève par une délibération du Conseil Municipal qui vient acter la modification du Plan d'Occupation des Sols. Le document est alors transmis en préfecture pour un ultime contrôle.



Le 21 octobre dernier, s'est tenue en Mairie une réunion publique relative à la modification du POS.



Salle de Spectacle

ESPACE de L'HUVEAUNE
SALLE DE SPECTACLE

En partenariat avec l'association Axes, l'Espace de l'Huveaune accueille, les 26, 27 et 28 et 29 novembre, le *Rhythm' N' Funk Festival*. Durant ces quatre soirées placées sous le signe du swing et du groove, vont se succéder des artistes aussi talentueux que Daniel Huck, Sylvain Beuf, Post Image, S. F. Funkestra ou encore Monsieur Brun. A noter également, une master class de djembe le 27, et de batterie le lendemain.

Renseignements, réservations :
Association AXES - 06 63 39 57 61
www.assoaxes.fr

RHYTHM'N'FUNK

26 au 29 NOVEMBRE 2009 FESTIVAL

6^{ème} édition

JEU	TRIPLE SWINGES invitent DANIEL HUCK
26	POST IMAGE
VEN	MASTER-CLASS DE DJEMBE avec ADAMA DRAME
27	SF FUNKESTRA TRIO NON TEMPERE <small>Adama DRAME / François RAULIN / Jean-Jacques AVENEL</small>
SAM	MASTER-CLASS DE BATTERIE avec FRANCK AGULHON
28	MONSIEUR BRUN SYLVAIN BEUF TRIO <small>Sylvain BEUF / Diego IMBERT / Franck AGULHON</small>
DIM	ATELIERS JAZZ ET MUSIQUES AFRO-AMERICAINES
29	FAROA

ESPACE DE L'HUVEAUNE
CHEMIN NOEL ROBION LA PENNE SUR HUVEAUNE



11 DÉCEMBRE 2009 20H32

ESPACE de L'HUVEAUNE

Le 11 décembre prochain, c'est au tour de la danse contemporaine d'investir nos planches, avec Josette Baiz et le Groupe Grenade. "Ulysse", dont la chorégraphie originale est de Jean-Claude Garlotta, est aujourd'hui réadaptée avec les plus jeunes danseurs du groupe Grenade, qui s'approprient une des danses les plus rapides et les plus envolées du répertoire du chorégraphe.

Cette pièce est développée dans une énergie enfantine : un décor et des costumes blancs, une légèreté, une rapidité, une folie joyeuse, une énergie endiablée et incessante.

Tarifs : Normal : 17 €, réduit : 13 €.
Réservations au Service Culturel à partir du 3 décembre.

Votée en Conseil municipal, la baisse de la grille tarifaire supérieure (spectacles de la catégorie 1) est effective depuis le début de la saison culturelle 2009-2010. Reflet de la volonté de la Municipalité de faciliter l'accès à la Culture pour le plus grand nombre, c'est une baisse de près de 30% qui concerne cette catégorie de spectacles, et de plus de 13% sur le prix des abonnements.



En application de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité, et selon les modalités prévues par le règlement intérieur du Conseil Municipal, votre Magazine ouvre ses colonnes à l'expression des groupes politiques constitués au sein de l'assemblée communale.

LISTE D'OUVERTURE CITOYENNE DE LA GAUCHE POUR L'AVENIR DE LA PENNE SUR HUVEAUNE

Il y a quelques jours, les habitants de l'Agglo ont reçu une lettre ouverte, cosignée par l'ensemble des maires de la Communauté et son Président, appelant à se mobiliser massivement, face à la menace que représente la réforme territoriale engagée par le gouvernement.

Cette réforme entraînerait, si elle était votée, une perte d'autonomie sans précédent pour les communes, noyées dans des structures intercommunales géantes, qui absorberaient les communautés d'agglomérations, ainsi que les conseils généraux.

Comment dès lors, pourrions-nous demeurer décisionnaires de nos actions – comme la majorité de nos missions de proximité et d'utilité publique, essentielles pour nombre de familles – privés en outre, du produit de la taxe professionnelle, dont la suppression est annoncée dans le projet de loi de finances 2010, et qui sonnerait ainsi le glas d'une indispensable autonomie financière ?

Nous, élus de la Majorité municipale, en appelons à la plus large mobilisation afin de barrer la route à une telle entreprise de démolition de l'ensemble des missions de service public, bâties depuis des décennies par les collectivités locales.

LA LISTE DU VILLAGE

Le maire aurait-il changé ?

Sa méthode consistait à faire peur.

"Fausse fermeture" de la Poste !

"Fausse fermeture" de la gare !

"Fausse fermeture" de l'hôpital d'Aubagne ! etc...

Il se positionnait en défenseur des services publics : **l'ennemi c'était l'Etat !**

Mais en réalité il leur porte tort, le directeur de l'hôpital a même été obligé d'écrire pour faire revenir les patients affolés.

Dans le dernier "Penne Magazine", **l'ennemi est devenu Christophe Szabo !**

Maintenant le maire prétend tenir les promesses du programme... de l'opposition !

Il resterait alors beaucoup à faire : moins d'impôts, circulation et arrêts 30 mn, déplacement de l'arrêt du 40 et 6 en circulaire, réfection de l'église et de la RN8, être une ville pilote en écologie, assurer plus de sécurité....

Cela veut-il dire que **le programme de la liste du village était le meilleur** et l'aveu que celui du maire n'était que du vent ?

Sans s'immiscer dans sa vie privée, le maire est trop souvent absent en dehors de ses fonctions, pour s'occuper correctement des affaires de la commune ! Par exemple, il n'était pas présent aux commémorations du 8 mai pour rendre hommage aux morts pour la France ! Il lui arrive de briller par son absence, élu pour lui pas pour nous, voilà tout !

Nicole ROURE, Pierre BROTTIER et Christophe SZABO

NAISSANCES

ARNAUD Léana • 27/04/09
 ZARZOURA Tom • 28/04/09
 BARONE Gianni • 20/05/09
 DUVILLIER Valentine • 20/06/09
 LEPAGE Julian • 22/06/09
 SABAT-DURIEZ William • 01/07/09
 HELLAL Lyana • 06/07/09
 EMILIANI Aélia • 20/07/09
 VILLEMINE Alice • 0/07/09
 TOUHAMI Kioé • 29/07/09
 DE CARLO Léana • 30/07/09
 HAMMAMI Enzo • 02/08/09
 VO Angélique • 10/08/09
 ATLAN Lyana • 14/08/09
 DENAUX Célia • 22/08/09
 GIANSILY César • 27/08/09
 GOVERNALE Thomas • 02/09/09
 LESTRAT Tom • 07/09/09
 BASSUEL Clément • 08/09/09
 FERNANDEZ Enzo • 10/09/09
 CARNEVALI Ilian • 21/09/09
 SAHRAOUI Inès • 22/09/09
 BLANC Baptiste • 23/09/09
 MUHEL Nathan • 26/09/09
 ADAM Lola • 29/09/09
 DIAZ Lenni • 10/10/09
 GONTIER Ilian • 11/10/09
 FERRANTE Paolo 16/10/09

MARIAGES

DRAVET Hélène • SOLCHAGA-MOLINA Eric >>> 02/05/09
 ALBERTELLI Caroline • CHANTRAINE David >>> 23/05/09
 DE TINGUY Vanessa • GAUBERT Laurent >>> 30/05/09
 THIOILLIERE Evangeline • MESSINA Norbert >>> 06/06/09
 DERY Marina • BOUCHER Stéphane >>> 06/06/09
 FABRE Elodie • ROBERRINI-NEVEU Gabriel >>> 12/06/09
 REY Priscilla • CURUTCHET Alan >>> 18/06/09
 VATINEL Delphine • BON Jean-Yves >>> 20/06/09
 GEREZ Anne-Marie • WISSEM Ayadi >>> 20/06/09
 WALLET Mélina • IVALDI Laurent >>> 20/06/09
 SERY Laurence • VELLA Philippe >>> 27/06/09
 FARRUGIA Caroline • GUERIN Denis >>> 27/06/09
 BOTTERO Célia • LIEGEOIS Marschall >>> 27/06/09
 LUCIANO Barbara • LA ROCCA Christophe >>> 04/07/09
 VISCONTI Nathalie • TAHIR Elvis >>> 04/07/09
 CHOUKEVITCH Natacha • TOUDERT Lofti >>> 11/07/09
 BONREPAUX Anne • BARACAND Serge >>> 18/07/09
 TANERPAU Marie-Lorna • TOTH Christophe >>> 18/07/09
 OCCHIPINTI Caroline • FAURE Nicolas >>> 25/07/09
 LEPINE Bertille • TORRES Roger >>> 25/07/09
 GANDOUR Gaëlle • NIVAGGIOLI Mathieu >>> 01/08/09
 SORY Faustine • GIACALONE Sébastien >>> 08/08/09
 BOULODIAN Ludivine • CONIGLIO Laurent >>> 22/08/09
 CHEVRY Aurore • MOREAU Mickaël >>> 29/08/09
 TORRES Françoise • MAGAR Frédéric >>> 29/08/09
 VIGNE Vanessa • BLONBOU Gary >>> 05/09/09
 MALLET Emilie • URENA Marc >>> 05/09/09
 LABOYRIE Sylvie • ROURE Jean-Louis >>> 12/09/09
 GERI Karine • DE MEO Olivier >>> 19/09/09
 FREIRE Anne-Marie • TASCIA Sebastiano >>> 19/09/09
 SULMONI Karine • VOLMERS Jean >>> 10/10/09
 ROTTEE Magalie • MAERO Benjamin >>> 17/10/09

DECES

POGGIO Joseph >>> 30/03/09
 TESSORE née LAUGIER Marie >>> 16/04/09
 DIEBOLD André >>> 25/04/09
 SARRITZU née MAYNARD Jeanne >>> 29/04/09
 HAMMAMI Aline >>> 02/05/09
 DUBERNET Alain >>> 07/05/09
 GILLY née MAMBRINI Andréa >>> 14/05/09
 CAREDDU née ANTONELLI Monique >>> 22/05/09
 MARTINI Andrea >>> 22/05/09
 BENARD née LE DRU Evelyne >>> 25/05/09
 CALIENDO née FAVILLI Marie >>> 27/05/09
 ROUSSEAU née MANNUCCI Jacqueline >>> 11/06/09
 DI ROMANO Jean >>> 17/06/09
 ROLLAND née MASSON Michelle >>> 18/06/09
 MEIRIER née PESCE Thérèse >>> 20/06/09
 DOSSETTO née ROUMIEUX Gabrielle >>> 21/06/09
 FANCELLO née ROBERT Arlette >>> 14/07/09
 GUILLON née BOIVIN Bernadette >>> 16/07/09
 SBRAGGIA Alain >>> 19/07/09
 SIMONCINI Marius >>> 19/07/09
 FEDOCE née MAURY Yvonne >>> 21/07/09
 ISNEL Jean >>> 24/07/09
 HURTADO née ROPARS Séréphine >>> 27/07/09
 TODISCO Nicolas >>> 27/07/09
 D'AMATO née SASSATELLI Caroline >>> 29/07/09
 CROCE André >>> 02/08/09
 RIBERE Gilbert >>> 07/08/09
 VERNE Jean-Marc >>> 09/08/09
 CHIONO Marc-Antoine >>> 09/08/09
 SAVA née TUMEO Joséphine >>> 13/08/09
 OLIVE Roger >>> 16/08/09
 VENUZE Louis >>> 05/09/09
 AVAGLIANO née BILLIA Marie >>> 07/09/09
 SAHIN née LOESCH Marcelle >>> 10/09/09
 LANKESTER Christian >>> 20/09/09
 TRICHARD Leon >>> 02/10/09
 MAZZOLENI Claude >>> 02/10/09
 CANOVAS née MAGNALDI Marie >>> 08/10/09
 MOSCA née MIECHAMP Odette >>> 12/10/09

Colis de Noël
Inscriptions en Mairie
jusqu'au 27 nov

26-29 nov
Rhythm' N Funk Festival
Espace de l'Huveaune

Samedi 28 nov
**Projection d'un film
documentaire**
En images de synthèse,
le développement de
l'enfant, de sa concep-
tion à sa naissance
Médiathèque
Pablo-Neruda, 16h
90 mn, à partir de 8 ans

Vendredi 11 Déc
Ulysse
Par la Compagnie

Grenade
Espace de l'Huveaune

12 et 13 déc
Marché de Noël
Place Jean-Pellegrin
Concours de crèche
Inscriptions en Mairie
jusqu'au 30 nov

Noël du Bébé Relax
Mardi 15 déc, 10h

**Noël du Centre
Aéré**
Mercredi 16 déc,
après-midi

**Concours des
illuminations de
Noël**

Inscriptions en Mairie
jusqu'au 17 déc

Samedi 19 déc
**Journée d'animation de
la Farandole**
Noël et le Jeu
Centre de loisirs
14h à 17h

Recensement Militaire
En vue de leur recense-
ment militaire, les jeunes
gens (filles et garçons)
nés entre le 1er juillet et
le 31 décembre 1993, et
âgés de 16 ans révolus,
sont priés de se présenter
en Mairie, jusqu'au 31 dé-
cembre 2009, munis de
leur carte d'identité et du
livret de famille.

Directeur de la publication : Pierre Mingaud • Rédaction, Crédit photos : Gilles Fournier des Corats • communication@mairie-lapennesurhuveaune.fr
Maquette : Plume Graphique (06 25 73 33 68) • Compogravure : ADEOCOM (04 91 92 08 69) • Imprimerie : BRUN/MOPAT (04 91 93 82 22)
Ce numéro a été tiré à 3 000 exemplaires • La Penne sur Huveaune Magazine • Hôtel de Ville, 14, Boulevard de la Gare • 13713 La Penne-sur-Huveaune Cedex • Tél. : 04 91 88 44 00

Samedi 12 et dimanche 13 décembre 2009

Produits du terroir • Marché artisanal • Concours de crèches

Place Jean Pellegrin

Marché de Noël

